



Publié sur *Rocquencourt* (<http://www.mairie-rocquencourt.fr>)

[Accueil](#) > Copie d'un jugement de divorce

Faire la demande auprès du Tribunal qui a prononcé le divorce, ou auprès de l'avocat, en précisant les nom, prénom et date du divorce.

Voir aussi :

[En savoir plus sur le site du Service-public](#)

Source URL: <http://www.mairie-rocquencourt.fr/article/copie-dun-jugement-de-divorce>